

DOP2 - Data Ownership Protocol 2

Le Data Ownership Protocol 2 (DOP2) est une évolution du protocole DOP, conçu pour redéfinir la manière dont les données personnelles et financières sont gérées sur la blockchain. Son objectif principal est d'améliorer la confidentialité des données dans l'écosystème Web3 en exploitant la technologie des preuves à divulgation nulle de connaissance (zero-knowledge proofs). Cela permet aux utilisateurs de conserver le contrôle sur leurs informations tout en choisissant de rendre publiques certaines transactions ou avoirs, sans compromettre la totalité de leurs données. Le protocole fonctionne sur la blockchain Ethereum (Layer 1) et est conçu pour être interopérable, s'intégrant facilement avec les portefeuilles et les applications décentralisées (dApps) existants.

La technologie sous-jacente repose sur des preuves à divulgation nulle de connaissance, qui permettent de vérifier une information sans révéler l'information elle-même. Dans le contexte de DOP2, cela signifie qu'un utilisateur peut prouver qu'il possède certains actifs ou a effectué certaines transactions sans divulguer les détails complets de son portefeuille ou de son historique de transactions. Cette fonctionnalité est cruciale pour la conformité réglementaire et pour offrir une expérience utilisateur plus conviviale et privée.

L'écosystème DOP2 est soutenu par une gouvernance décentralisée via une Organisation Autonome Décentralisée (DAO). Cette DAO permet à la communauté de participer activement aux décisions concernant l'évolution du protocole, la gestion des risques et la protection contre les activités illicites. Un comité tournant d'opérateurs de nœuds est responsable de la surveillance et de la maintenance d'une liste noire partagée de portefeuilles suspects. Les détenteurs de tokens DOP bénéficient ainsi d'une voix et d'une responsabilité dans le développement du protocole.

La tokenomics de DOP2 a fait l'objet d'une refonte significative approuvée par la communauté avec un soutien de 96%. Le modèle précédent, jugé trop axé sur des déblocages rapides entraînant une pression vendeuse, a été remplacé par un système de 'vesting' adaptatif lié au prix du marché. Ce mécanisme, appelé 'adaptive, price-linked

vesting', lie le déblocage des tokens aux performances du marché plutôt qu'à un calendrier fixe. Les tokens sont débloqués sur des cycles de 30 jours, où le contrat intelligent calcule le prix moyen du mois précédent pour déterminer le pourcentage de tokens pouvant être libérés. Si le prix du marché reste élevé, les déblocages progressent ; si le prix baisse, les déblocages peuvent être mis en pause. De plus, 30% de l'allocation de l'équipe a été brûlée, réduisant ainsi l'offre totale et démontrant l'engagement à long terme de l'équipe. Cette refonte vise à équilibrer les incitations pour les utilisateurs et la stabilité de l'offre du token.

Les cas d'usage du token DOP2 incluent le paiement des frais au sein de l'écosystème, la distribution des récompenses, et la participation à la gouvernance. Pour les entreprises, DOP2 offre des solutions pour des transferts d'actifs numériques sécurisés, incluant le filtrage des transactions (KYT), la confidentialité on-chain, et des preuves d'audit instantanées, facilitant ainsi la gestion de la paie et de la trésorerie tout en assurant la conformité.

Les avantages potentiels de DOP2 résident dans sa capacité à réduire la pression vendeuse grâce à son mécanisme de vesting dynamique, à accroître la perception de rareté grâce aux brûlages massifs et aux schémas de déblocage basés sur les prix, et à potentiellement devenir la base d'un protocole de propriété des données dans les applications Web3. Ses limites incluent la nécessité d'une adoption accrue, d'une liquidité suffisante, et d'une transparence dans la mise en œuvre. Les perspectives de DOP2 dépendront de son succès à gagner du terrain dans les applications Web3 et les protocoles de données, ainsi que de la capacité de son modèle tokenomique innovant à maintenir un équilibre entre incitations et stabilité.